

Le 1^{er} mars 2018

Monsieur Joseph Zayed
Président
Commission d'enquête et d'audiences publiques
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

V/Réf. : Mandat d'enquête sur le projet de réfection de la digue de la centrale des Cèdres dans la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges

Objet : Présence aux audiences publiques des personnes-ressources du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Monsieur le Président,

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a participé à l'évaluation environnementale du projet de réfection de la digue de la centrale des Cèdres dans la Municipalité régionale de comté (MRC) de Vaudreuil-Soulanges. Une professionnelle de notre équipe, M^{me} Marie-Hélène Fraser, a été désignée pour participer aux audiences du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) concernant ce projet.

Or, il existe un conflit de travail entre le Gouvernement du Québec et le Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) durant lequel ce dernier ne permet aucun temps supplémentaire à ses membres après 17 h 30. À cet effet, nous étions dans l'incapacité de désigner un de nos professionnels à la séance d'ouverture du 26 février 2018. Le seul remplaçant potentiel dans l'équipe était un cadre qui était déjà sollicité par une autre activité professionnelle pour représenter le Ministère.

Notre absence prévue à la première séance a été annoncée oralement lors de la rencontre préparatoire aux audiences. Malheureusement, cette position ne vous a pas été communiquée de façon officielle.

Le MFFP comprend et reconnaît l'importance des commissions d'enquête et d'audiences publiques du BAPE. D'ailleurs, nos équipes participent régulièrement à des audiences du BAPE. En aucun cas, le MFFP n'a souhaité porter préjudice au BAPE.

Soyez assuré que tous les efforts seront mis en place pour participer aux travaux de la commission. Nous offrons également notre entière collaboration à sa bonne marche.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

Le Directeur général,



Jean-Philippe Détolle

c. c. M. Philippe Bourke, président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement